

Ruhomugaba Joseph.  
Juge à Gatonde

- 1 -

Mubuga le 5/9/1958

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à

Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur,



Suite à la division de la chefferie Kibali-Bubuka et Bukomba-Ndorwa j'ai appris du chef Rrabukamba par sa lettre du 3-9-1958 que je dois faire un préavis de 25 jours et subseqüemment licencié.

Je tiens à vous signaler que j'étais sous-chef au Bukoma-Arranku; ma sous-charge a été annexée, car elle était trop petite; en ce moment j'étais coté très bon et je n'avais commis aucune faute au Gouvernement.

J'ai été nommé juge à Gatonde par le chef Rrabukamba, l'Administrateur de Territoire avec l'accord du Mromi et de Monsieur le Résident, suite à ma démission honorable.

Le chef ne s'est pas plaint de moi; maintenant je me vois dégoûtée et j'ignore le motif; si peut être vous avez constaté mon incapacité dans le cadre judiciaire Indigène y aurait-il un inconvénient à ce que l'on me remette ma place de sous-chef, étant donné que le vote ne m'aurait jamais été

... / ...

défavorisé.

Dans l'attente d'une suite aussi favorable qu'urgente, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur de territoire l'expression de mon très profond respect.

Iheramugaba Joseph.

*Iheramugaba*

